

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES DE LA COMMUNE D'ESPARSAC

Liste des candidatures au 1^{er} tour

Le sous-préfet de Castelsarrasin,

Vu le code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 82-2021-11-10-00005 du 10 novembre 2021 portant convocation des électeurs aux élections municipales complémentaires partielles de la commune d'Esparsac les 9 et 16 janvier 2022 ;

Vu les candidatures régulièrement déposées ;

Etablit l'état des candidatures comme suit :

NOMBRE DE CANDIDATS A ELIRE AU CONSEIL MUNICIPAL : 7

CANDIDATS :

Mme Geneviève BEDE épouse HAVARD

Mme Laurence BISSAGNET

M. Célin CRACCO

M. Tony DELAYEN

M. Jean-Pierre DUPUY

M. Jean-Denis GARCIA

M. Hadrien GINESTET

M. David GIRON

M. Philippe GOMEZ

Mme Aurore GRIPAY épouse GINESTET

M. Stéphane GUILAIN

M. Gérald MINIER

Mme Sylvie PREVOT épouse TAUPIAC

M. Patrick TROTIGNON

Fait à Castelsarrasin, le 4 janvier 2022

Le sous-préfet,



Arraud SORGE